

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
en exercice :	14
présents :	10
votants :	13

L'an deux mille vingt-cinq, le dix octobre à 19h30

le Conseil Municipal de la Commune de VILLETOUTREIX
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LACHAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/10/2025.

PRESENTS : M. LACHAUD Patrick / Mme MORLION Muriel / M. DARIAS Jean Jack / Mme SALAHA Martine / M. DUMAS Yann / M. ETOURNEAU Francis / Mme DUPUY Christine / Mme PAULIN Stella / Mme ARRAMI-MOINARD Paulette / M. BERARDI Eric.

ABSENTS EXCUSES : M. DUPUY Guy pouvoir à M. LACHAUD Patrick / M. BENEDETTI Pierre-Albert pouvoir à M. BERARDI Eric / Mme BANULS Estelle pouvoir à Mme SALAHA Martine / Mme GLAIZE Christine.

ABSENT : /

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
Mme DUPUY Christine a été nommée secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 28/08/2025.

DELIBERATION N° 2025-55 // 8.8 : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024 :

Monsieur Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.

Il doit être présenté à l'assemblée délibérante et faire l'objet d'une délibération. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Monsieur Le Maire présente et commente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif de la Commune pour l'exercice 2024 auquel a été jointe la note annuelle d'information de l'Agence de l'Eau, prévue par la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif sur la Commune de Villetoueix relatif à l'exercice 2024. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.
- **Décide** de mettre en ligne le rapport validé sur le site : www.services.eaufrance.fr, conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

COPIE CONFORME,
En Mairie le 10 octobre 2025
Le Maire, Patrick LACHAUD

La secrétaire de séance
Mme DUPUY Christine

Certifié exécutoire :

Compte tenu de la transmission

En Préfecture, le 14/10/2025

Et de la publication, le 14/10/2025

Le Maire Patrick LACHAUD



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux 9 Rue Tastet 33063 Bordeaux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>